



PLAN CANICULE 2017

Faites-vous recenser auprès du CCAS

Comme chaque été, la Mairie ouvre un registre sur lequel peuvent s'inscrire toute personne uginoise, âgée de 65 ans et plus ou en situation de handicap.

En cas de déclenchement d'un plan canicule par la Préfecture, si vous avez besoin d'aide ou si vous êtes seul(e), vous pouvez vous faire recenser grâce au dispositif mis en place pour la période estivale 2017 par le service maintien à domicile du Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie.

Pour cela, transmettez nous le formulaire ci-dessous **au plus tard le lundi 12 mai 2017.**

Pour tout renseignement le CCAS est à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (le vendredi 16h) au 04 79 37 27 70 ou au 04 79 37 35 41

RECENSEMENT PLAN CANICULE

A retourner à la Mairie d'Ugine – BP2 Place de l'Hôtel de Ville – 73401 Ugine Cedex
ou par mail : ccas@ugine.com

Je souhaite être inscrit(e) sur le registre

Je ne souhaite pas être inscrit(e)

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse

..... N° de téléphone

Contact n° 1 en cas d'urgence (NOM + Prénom + Numéro de téléphone)

Contact n° 2 en cas d'urgence (NOM + Prénom + Numéro de téléphone)

NOM + téléphone du médecin traitant :

Passages réguliers	NOM+ téléphone	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Infirmières						
Kinésithérapeutes						
Portage Repas						
<u>Autres</u> : famille, bénévoles, etc..						

SIGNATURE :